



État des lieux de l'aquaculture en Algérie

Current state of aquaculture in Algeria

Djebrouni Nadia*

djebrouni.nadia@univ-alger3.dz, University of Algiers 3.

Reçu le: 04/05/2023

Accepté le: 15/06/2024

Publié le: 14/07/2024

Résumé:

Le but de cet article est de présenter un aperçu sur la stratégie nationale pour l'économie bleue à travers le secteur halieutique en Algérie. Les points abordés concernent l'état des lieux du secteur de l'aquaculture en Algérie à travers l'analyse de quelques indicateurs à savoir la production halieutique totale, la production aquacole ainsi que sa position aussi bien à l'échelle mondiale qu'africaine.

Les données en notre possession montrent que la production aquacole en Algérie est relativement faible et n'arrive pas à combler les besoins du pays.

Mots clés: Aquaculture; Production Halieutique; Économie Bleue.

Jel Classification Codes: Q22, Q25

Abstract:

The aim of this article is to present an overview of the national strategy for the blue economy through the fishing sector in Algeria. The points discussed include the status of aquaculture production and aquaculture sector by analysing some indicators such as total fish production and aquaculture production, as well as its position at the global and African levels.

The data in our possession indicate that aquaculture production in Algeria is relatively low and cannot meet the country's needs.

Keywords: Aquaculture; Fisheries production; Blue Economy.

Jel Classification Codes: Q22, Q25.

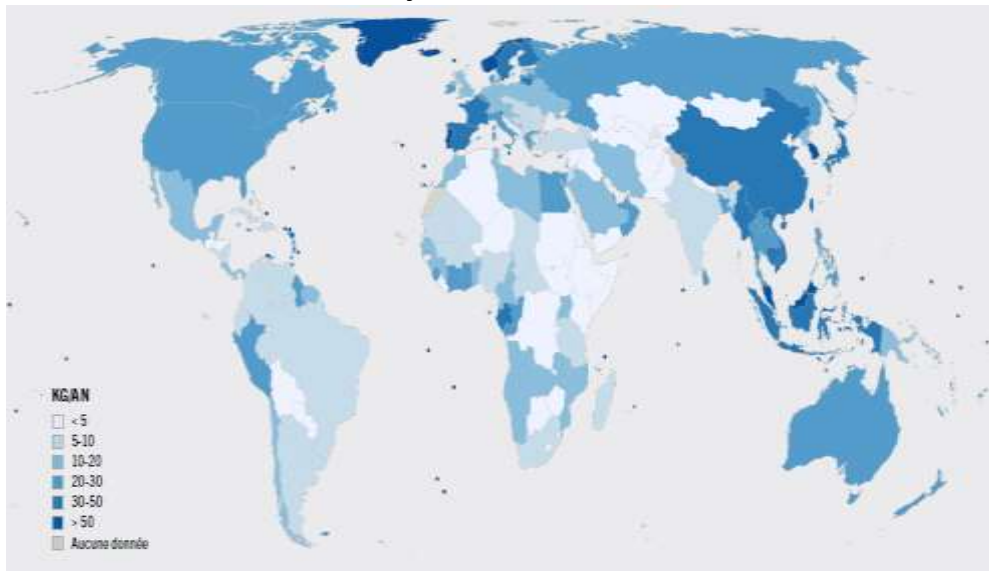
*Auteur correspondant

1. Introduction:

L'Algérie est un vaste pays et depuis la scission du Soudan, c'est le plus grand pays aussi bien au niveau africain qu'arabe avec une superficie de 2 381 741 km². C'est un pays qui borde la méditerranée, avec une façade maritime non négligeable. Initialement la longueur du littoral algérien était estimée à 1622 km, mais et selon une étude d'actualisation du littoral algérien, réalisée avec une très grande expertise, par le ministère de l'environnement et des énergies renouvelables ainsi que l'Institut National de Cartographie et de Télédétection en 2023 (APS, 2023), il s'est avéré que la longueur du littoral national est de 2 148 km et non pas 1 622 km, soit 526 km de plus que prévu.

Cependant, et malgré l'importance de ce linéaire côtier, le pays n'a pas encore réussi à répondre à la demande et à l'approvisionnement de la population en produits de la mer et en production halieutique. Effectivement, on estime que la consommation mondiale moyenne de produits de la mer s'élève à 20,5 kg par personne en 2019 (FAO, 2022, p. 89). La figure suivante donne la moyenne entre 2017 et 2019 de la consommation de produits alimentaires d'origine aquatique dans divers pays du globe.

**Figure N° 1. Consommation de produits aquatique par personne
moyenne 2017-2019**



Source: (FAO, 2022, p. 90)

En Algérie, cette consommation ne dépasse pas 3 kg par personne, plus précisément durant l'année 2019, elle est de 2,41 kg par personne en incluant uniquement la production locale et 3,17 kg en tenant en compte les importations (calculs réalisés par nos soins sur la base des données de l'ONS (ONS, 2022, p. 42)), soit plus que huit (8) fois moins que la consommation mondiale. De plus cette dernière oscille autour de ces valeurs depuis 2010. Il est à signaler que cette consommation a atteint, toujours en 2019, 91,19 kg/P (Kg/P: kilogramme par personne) en Islande, 84,58 kg/P au Maldives, 57,19 kg/P au Portugal (Villiers, 2022).

Aussi, la première figure (figure numéro 1) renforce clairement la carence que l'Algérie rencontre en ce qui concerne la consommation de produits alimentaires d'origine aquatique. Il est important de noter que cette consommation provient principalement de deux sources: les produits halieutiques importés et la production halieutique locale. Cette dernière est aussi divisée principalement en deux sources la pêche classique et la production aquacole.

C'est autour de cette dernière, c'est-à-dire la production aquacole, que va être axée cette communication en mettant l'accent sur l'état des lieux de l'aquaculture en Algérie. Aussi, la problématique suivante a été posée:

Quelle est la situation de l'aquaculture en Algérie et comment évolue elle par rapport à la production halieutique?

Et pour y répondre, les questions suivantes ont été posées:

- Quelle est l'importance de la production halieutique en Algérie ?
- Comment s'est développée l'aquaculture en Algérie ?
- Quelle est la place de l'industrie aquacole algérienne au niveau mondial?

Hypothèses:

De ce fait, on pose les hypothèses suivantes:

1. Le secteur halieutique algérien peut se développer grâce à l'aquaculture.
2. L'aquaculture algérienne occupe une place importante au niveau Africain.

Les Objectifs de l'étude:

Plusieurs objectifs peuvent être assignés à cette étude, nous citerons principalement:

1. Présentation de quelques définitions sur le thème;
2. Mettre en relief la richesse halieutique et aquacole algérienne.

L'importance de l'étude:

L'importance de l'étude vient de l'importance des produits halieutiques et aquacoles. En effet, ces derniers jouent un rôle essentiel dans le développement de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'échelle mondiale, notamment pour les populations jouissant d'un linéaire côtier important comme l'Algérie.

Les produits halieutiques représentent également une importante source de macronutriments et de micronutriments. Le poisson et les aliments d'origine aquatique peuvent avoir un effet nutritionnel positif important même en petites quantités sur des régimes principalement végétariens. (OCDE, 2022).

Méthodologie:

L'approche utilisée est l'approche analytique qui nous a permis de décrire et d'analyser le secteur halieutique et aquacole algérien. Le travail est structuré comme suit :

- Présentation de quelques définitions sur le sujet,
- Aperçu du secteur halieutique algérien,
- Classement de la production aquacole en Algérie à l'échelle internationale et africaine.

2. Définitions

Nous allons dans ce point donner quelques définitions en relation avec le sujet traité.

2.1. Production halieutique:

La définition de la production halieutique proposée par l'INSEE est: L'exploitation des ressources vivantes aquatiques est connue sous le nom de production halieutique. Elle comprend les diverses méthodes d'exploitation et de gestion (pêche, aquaculture) des espèces vivantes (végétales ou animales) qui sont pratiquées dans tous les environnements aquatiques (mer et eau douce) (INSEE, 2020).

Également, la définition suivante peut être avancée: l'adjectif halieutique, du grec halieutikos, qui désigne toutes les activités liées à la pêche, qu'elles soient professionnelles ou de loisirs, en eau douce ou marine. D'après certains auteurs, la branche halieutique peut également s'étendre à la production aquatique (Geoconfluences, 2023).

2.2. L'aquaculture:

D'après l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE, 2016), l'aquaculture englobe toutes les pratiques de culture de plantes et d'élevage d'animaux dans des eaux continentales ou marines afin d'améliorer leur production, y compris la possession individuelle ou juridique du stock d'élevage. L'aquaculture peut donc être réalisée dans deux milieux différents à savoir: eau de mer et eau douce. Elle comprend différentes catégories de productions, notamment :

- L'élevage de poissons (pisciculture);
- L'élevage de coquillages marins comme les huîtres, moules, praires, coques, etc. appelé conchyliculture;
- La culture des algues;
- L'élevage de crustacés, principalement des crevettes et des écrevisses.

Quand à la définition que nous considérons comme étant la plus exhaustive sur l'aquaculture est celle adoptée par la FAO, son énoncé est le suivant: La culture d'organismes aquatiques, tels que les poissons, les mollusques, les crustacés et les plantes aquatiques, est appelée aquaculture. Le concept de culture désigne toute intervention dans le processus d'élevage visant à améliorer la production, comme l'empoissonnement régulier, l'alimentation, la protection contre les prédateurs, etc" (FAO, Introduction).

2.3. Économie Bleue:

Il n'existe pas de définitions uniques pour l'économie bleue, cependant nous avons retenues les suivantes:

- Première définition: L'économie bleue est une forme d'économie circulaire qui ne pollue pas, qui utilise efficacement les ressources et qui repose sur des modes de consommation et de production durables. Elle favorise le bien-être humain et l'égalité sociale, crée de la valeur économique et des emplois, et réduit considérablement les risques environnementaux et les pénuries écologiques. (Plan Bleu, 2018, p. 2).
- Deuxième définition: cette définition est celle de la banque mondiale, elle définit l'économie bleue comme étant une économie où Les ressources océaniques sont utilisées de manière durable pour favoriser la croissance économique, améliorer les revenus et les emplois, et préserver la santé des écosystèmes océaniques. (Économie Bleue).

Cependant, et après avoir consulté diverses définitions, nous proposons la suivante: l'économie bleue est l'utilisation durable des ressources aquatiques aussi bien dans les environnements marins que les eaux douces et ce afin de conserver ces derniers pour les générations futures.

Le tableau de bord de l'économie bleue en Méditerranée a été regroupé en 22 indicateurs pour les secteurs suivants: l'énergie, le tourisme, le transport maritime, la pêche et la bio-prospection. Les indicateurs concernant la pêche sont au nombre de six (06) parmi les vingt deux (22) proposés à cet égard et sont respectivement:

- Quantité des captures (tonnes);
- Les stocks halieutiques surexploités (%);
- Valeur totale de la production de pêche lors des débarquements;
- Quantité des captures réalisée par la pêche artisanale (tonnes);
- Effectif des pêcheurs employés;
- Nombre de bateaux de pêche artisanale.

Ces indicateurs viennent compléter les indicateurs de la SMDD (Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable) adoptée en 2016 lors de la Cop 19 de la convention de Barcelone, en particulier les objectifs 1 et 5 qui portent, chacun en ce qui le concerne, sur le développement durable dans les zones marines et côtières, ainsi que sur la transition vers une économie verte et bleue (Plan Bleu, 2018, p. 2).

2.4. Transformation bleue:

La transformation bleue propose une série de mesures visant à soutenir la résilience des systèmes alimentaires aquatiques et à favoriser un développement durable de la pêche et de l'aquaculture (FAO, 2022).

Une autre définition, toujours proposée par la FAO est: La *transformation bleue* est une initiative ciblée développée par la FAO, elle vise à encourager des stratégies novatrices qui encouragent la contribution des systèmes alimentaires aquatiques à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à une alimentation saine à un prix abordable. Cette transformation permet de soutenir l'approvisionnement de produits alimentaires d'origines aquatiques pour les générations futures et de façon durable. Elle vise trois objectifs capitaux: l'expansion et l'intensification durable de l'aquaculture, la gestion efficace de toutes les pêches ainsi que l'amélioration des chaînes de valeurs (Develop Group, 2023).

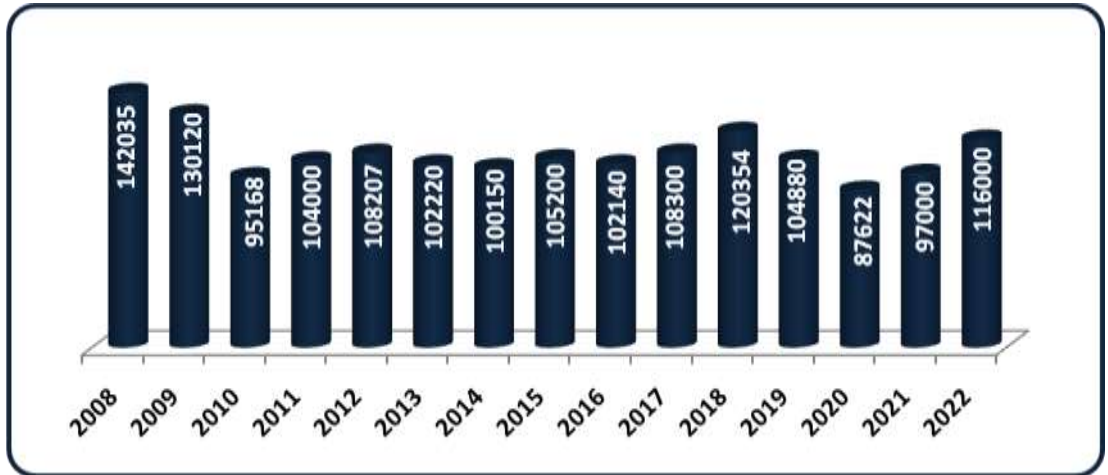
3. Statistiques sur la production halieutique en Algérie:

Nous allons aborder dans ce point quelques indicateurs sur la production halieutique en Algérie, à savoir la production halieutique totale, la production aquacole ainsi que sa place au niveau africain et mondial.

3.1. La production halieutique

La production halieutique algérienne tourne autour d'une moyenne de 108226 tonnes annuellement (moyenne de la production entre 2008 et 2022), toutefois la première constatation faite est que la production de 2008 dépasse celle de 2022 de 26 036 tonnes.

Figure N° 2. Évolution de la production halieutique en tonnes



Source: (ONS, 2022, p. 42) (APS, 2022)

Les taux de croissances oscillent entre -26,9% et 19,6%. Le premier taux qui représente une diminution de 26,9% de la production a été enregistré entre 2009 et 2010, il est le résultat d'un "assainissement du fichier de la flotte qui a été effectué en 2010, il s'agit des unités de pêche qui ne sont pas en mesure d'exercer une activité de pêche, entre autres des unités épaves, disparues, coulées et les immobilisées depuis une durée minimale de 10 ans" (ONS, Pêche, p. 1).

Le second taux de croissance considérable, et cette fois-ci positif, a été réalisé entre 2021 et 2022, en effet le taux de croissance a atteint un chiffre historique de 19,6% grâce à des mesures qui ont été prises par le gouvernement à travers le ministère de la pêche et des productions halieutiques. En effet le ministre du secteur a déclaré, lors de la célébration officielle de la Journée mondiale de l'alimentation que les obstacles sur 177 projets, initialement bloqués au niveau des commissions de wilayas, ont été levés (Radio Algérienne, 2022).

Le secteur de la pêche et des productions halieutiques, et comme tous les secteurs économiques, n'a pas été épargné par La crise sanitaire Covid-19. En effet, les taux de croissances négatifs enregistrés consécutivement entre 2019-2020 et 2020-2021 confirment les dires.

Table N°1. Taux de croissance de la production halieutique en Algérie

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
TC (%)	-8,4	-26,9	9,3	4,0	-5,5	-2,0	5,0
Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TC (%)	-2,9	6,0	11,1	-12,9	-16,5	10,7	19,6

Source: Réalisé par l'auteur sur la base de (ONS, 2022, p. 42) (APS, 2022).

Le tableau précédent résume les taux de croissance de la production halieutique en Algérie entre 2008 et 2022 et les paragraphes qui le précèdent donnent quelques explications à ces taux de croissance.

3.2. La production aquacole

L'aquaculture en Algérie a commencé à se développer en 1921 avec la création de la station de Bou-Ismaïl (Est d'Alger) qui avait pour but de sélectionner les meilleurs sites pour la conchyliculture et la pisciculture.

Les statistiques dont nous disposons sur le sujet proviennent de la Banque Mondiale, elles s'étalent de 2008 à 2021 (fautes de données du ministère de la pêche et des productions halieutiques et ce malgré nos multiples démarches et courriers en vu de l'obtention de données et d'informations sur le sujet).

La figure numéro 2 montre l'évolution de la production aquacole en Algérie (tonnes). La constatation que l'on peut faire sur cette production est qu'elle est relativement faible malgré le bond constaté en 2017.

Figure N° 2. Évolution de la production aquacole en tonnes



Source: (Banque Mondiale, 2022)

Après pratiquement un siècle d'existence, La production aquacole algérienne tourne autour d'une moyenne de 3155 tonnes annuellement, cette moyenne est une moyenne de la période s'étalant entre 2008 et 2021. Cependant, et depuis 2017, la production annuelle dépasse cette moyenne. D'ailleurs et d'après le tableau qui suit, le taux de croissance entre 2016 et 2017 a atteint un niveau record de 128%.

Table N°2. Taux de croissance de la production aquacole

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
TC (%)	-22,2	-18,7	27,7	17,7	-17,1	13,1	-46,3
Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
TC (%)	47,1	128,0	14,4	-5,3	12,4	-12,1	

Source: Réalisé par l'auteur sur la base de (Banque Mondiale, 2022)

En ce qui concerne la part de la production aquacole par rapport à la production halieutique, elle est très faible comparativement au niveau mondial et à d'autres pays. Le tableau suivant retrace cette part de 2008 à 2021.

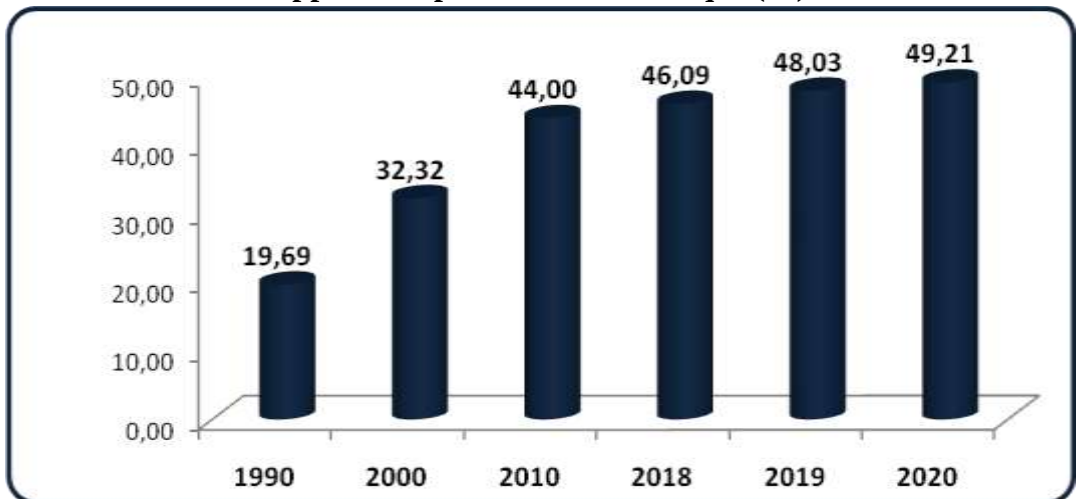
Table N°3. Part de la production aquacole par rapport à la production halieutique

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
TC (%)	1,96	1,66	1,85	2,16	2,44	2,15	2,48
Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
TC (%)	1,27	1,92	4,12	4,24	4,61	6,20	4,93

Source: Réalisé par l'auteur sur la base de (Banque Mondiale, 2022)

Ces statistiques montrent, que la production aquacole maximale représente 6,20%, taux atteint en 2020. Hors, au niveau mondial la production aquacole occupait déjà en 1990, 19,69% de la production halieutique totale.

Figure N° 3. Évolution de la part de la production aquacole mondiale par rapport à la production halieutique (%)



Source: (FAO, 2022, p. 3)

Et cette part ne fait qu'augmenter avec le temps, voir figure précédente, atteignant 49,21% en 2020. C'est-à-dire que la production aquacole mondiale est à égalité en matière de production avec la pêche classique et qu'elle représente actuellement, au niveau mondial le principal moteur de croissance de la production halieutique totale.

3.3. La production aquacole par wilaya

La part de la production aquacole par wilaya (en %) est présentée en annexe 1, les données montrent une instabilité au niveau des wilayas en ce qui concerne leurs contributions à la production aquacole durant la période s'étalant de 2010 à 2019.

En effet; en 2010, les cinq premières wilayas, détenant plus de 78,36% de la production aquacole algérienne se retrouve en 2019 contribuant uniquement à raison de 18,26%. La wilaya de Relizane, qui occupait en 2010 la première place avec 20,73% est passée en 2019 à 9,29% (20,73% - 9,29%) et de même pour les quatre autres wilayas qui sont respectivement (le premier pourcentage est la part de cette wilaya en 2010, le second est la part en 2019): Jijel (17,04% - 1,27%), Tizi ousou (14,99% - 1,82%), Setif (13,52%-1,25%) et Ouargla (12,10% - 4,65%).

Sur les cinq wilayas qui occupaient les premières places en 2010, sont présentent en 2019 la wilaya de relizane qui occupait la première place en 2010 et elle est passée à la cinquième place en 2019, en effet sa participation est passée de 20,73% à 9,29% ainsi que la wilaya de Ouargla qui a gardée la cinquième place aussi bien en 2010 qu'en 2019, mais elle a vu sa participation chutée de 12,10% à 4,65%. Les trois premières places en 2019 sont occupées par la wilaya de chlef avec 1/4 (25%) de la production aquacole nationale (0,06% en 2010), suivie de Ain-defla avec 21,81% (7,55% en 2010) et en troisième position vient la wilaya de tipaza avec 11,63% (0,68% en 2010).

Pour la période de 2020 à 2023, nous ne disposons pas de statistiques détaillées par wilaya, cependant, la place de leader national est toujours gardée par la wilaya de chlef. Effectivement, la filière aquacole à Chlef a connu une évolution significative entre 2020 et 2023, ce qui l'a positionné en tant que leader national dans ce domaine, avec six fermes d'aquaculture marine qui représentent 60% de la production nationale de poisson. En 2022, la production aquacole de cette wilaya a atteint 1563 tonnes et on prévoit 2000 tonnes pour la clôture de l'exercice 2023. De plus, trois autres fermes sont en cours de réensemencement et exploitation, de manière à porter la production à plus de 4.000 tonnes en 2024 (APS, 2023).

Une attention particulière a été accordée à la wilaya de Ouargla en 2023, cet intérêt s'est concrétisé par la création de la zone d'activités aquacoles d'une superficie de 100 hectares, au niveau de la commune de Hassi-Benabdallah, daïra de Sidi-Khouiled. D'ici fin d'année 2023, une ferme pilote d'élevage de crevettes d'eau douce et une unité de production d'aliments pour poissons seront opérationnelles dans cette zone. (El-Watan, 2023).

La présence de la ferme aquacole de Ouargla entrainera des conséquences bénéfiques sur l'ensemble des wilayas du sud du pays et sur plusieurs plans, elle

devrait assurer une offre en poissons pour la région du sud et d'un autre coté inciter pour le montage des projets d'investissement similaires.

3.4. Type d'aquaculture pratiquée en Algérie

Les différents types d'aquaculture ont été abordés lors de la définition de cette dernière, ils se divisent en deux types, aquaculture marine et aquaculture d'eau douce. Ceux pratiqués en Algérie sont les suivants (Bouguerra, 2023, p. 7):

- **Aquaculture marine comportant les filières suivantes:**
 - a) Pisciculture marine réalisée en cages flottantes, on y cultive le loup méditerranéen et la dorade;
 - b) Conchyliculture: on y élève la moule et l'huître creuse;
 - c) Crevetticulture: élevage en étangs en terre a des fins d'expérimentation d'espèces.
- **Aquaculture d'eau douce:**
 - a) Pisciculture d'eau douce en cages flottantes;
 - b) Pisciculture d'eau douce en étangs et en bassins, on y cultive essentiellement le poisson chat africain, le tilapia du Nil et les carpes chinoises;
 - c) Crevetticulture d'eau douce où l'espèce ciblée est la crevette patte blanche du pacifique.

4. Place de l'aquaculture algérienne au niveau mondial

Ce point traitera de la place de la production aquacole algérienne comparativement à certains pays et certaines régions ou zones au niveau mondial.

Le tableau suivant, numéro 4, montre clairement la très faible contribution de l'aquaculture algérienne aussi bien au niveau mondial qu'au niveau africain.

Toutefois, cette contribution a augmenté entre 2000 et 2020. En effet, la part de la production aquacole algérienne reportée à la production aquacole mondiale était de 0,00082% en 2000, et elle a atteint 0,00443% en 2020.

Aussi, la production aquacole algérienne a connu une augmentation de 1448,72% entre 2000 et 2020, tandis que le taux de croissance annuel moyen calculé entre 2000 et 2020 a été de 14,68%.

Table N°4. Analyse de la production aquacole au niveau mondial

Pays/Zone	Production Aquacole (t)		Part au niveau mondial (%)		TC (%)	TCAM (%)
	2000	2020	2000	2020		
Monde	43 016 624	122 580 187	100	100	184,96	5,38
Afrique	451 264	2 354 294	1,04905	1,92062	421,71	8,61
Afrique du Nord	344 926	1 632 296	0,80184	1,33161	373,23	8,08
Algérie	351	5 436	0,00082	0,00443	1448,72	14,68
Égypte	340 093	1 591 896	0,79061	1,29866	368,08	8,02
Turquie	79 031	421 411	0,18372	0,34378	433,22	8,73
Espagne	311 429	276 571	0,72397	0,22562	-11,19	-0,59
Grèce	95 148	131 737	0,22119	0,10747	38,45	1,64
France	266 802	191 350	0,62023	0,15610	-28,28	-1,65
Tunisie	1 553	23 486	0,00361	0,01916	1412,30	14,55
Soudan	1 000	9 850	0,00232	0,00804	885,00	12,12
Lybie	40	10	0,00009	0,00001	-75,00	-6,70

Source: (FAO, 2023, pp. 9, 60)

De même pour la contribution au niveau africain il est passé de 0,077% en 2010 à 0,230% en 2020. Il est à signaler, qu'au niveau africain, l'Égypte détient la plus grande part de marché, malgré que cette dernière ait diminuée entre 2000 et 2020, en effet l'Égypte détenait 75,36% du marché africain en 2000 contre 67,62% en 2020.

5. Conclusion

Cette recherche s'est fixée comme principal objectif de mettre en évidence l'état de l'aquaculture en Algérie. Ce pays qui peine toujours à satisfaire ses besoins ou sa demande en produits de la mer malgré la longueur de son littoral estimé à de 2 148 km.

Il a été question de quelques définitions du sujet, tel que les produits halieutiques et aquacoles, ainsi que le développement de la production des produits halieutique et aquacole algérien.

Un bref aperçu a été effectué sur les wilayas productrices des produits aquacoles ainsi que les types d'aquaculture pratiqués en Algérie.

Pour ce qui est des deux hypothèses posées, et suite aux analyses des chiffres énoncés par les organismes spécialisés du secteur, on peut affirmer que :

1. La première hypothèse disant que le secteur halieutique algérien peut se développer grâce à l'aquaculture est à notre avis fausse, du moins pour le moment en vu de la part de l'aquaculture dans la production halieutique qui est très faible, le maximum de cette part a été atteint en 2020 avec 6,20%.
2. La seconde hypothèse qui stipule que l'aquaculture algérienne occupe une place importante au niveau Africain, est aussi fausse, car cette part n'a pas dépassée 0,23% en 2020.

Toutefois, la situation naturelle et géographique de l'Algérie est favorable aussi bien pour le développement de l'aquaculture marine que celle de l'eau douce. Selon le Ministre de la pêche et des productions halieutiques, le projet de la filière aquacole à Chlef fait partie des secteurs essentiels pour relancer, aussi bien, l'économie nationale et la sécurité alimentaire. De plus, il vise à s'orienter vers une «Transformation bleue», conformément à la vision de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du plan de développement durable 2030, qui souligne l'importance de la pêche et de l'aquaculture pour assurer la sécurité alimentaire, ainsi que pour favoriser un développement durable sur les plans économiques, sociaux et environnementaux (APS, 2023)..

Annexe 1

Part de la production aquacole par wilaya (%)

Wilaya	Part 2010	part 2019
Chlef	0,06	25,00
Ain Defla	7,55	21,81
Tipaza	0,68	11,63
Relizane	20,73	9,29
Ouargla	12,10	4,65
Oran	0,00	4,39
Tlemcen	0,00	4,31
Bechar	0,97	4,12
Ain Temouchent	0,00	3,40
Guelma	3,18	2,41
El Tarf	0,97	2,11
Tizi Ouzou	14,99	1,82
Sidi BelAbbes	4,54	1,41
Jijel	17,04	1,27
Setif	13,52	1,25
Skikda	1,08	0,30
Alger	0,23	0,27
Boumerdes	0,17	0,27
Mostaganem	0,00	0,19
Bejaia	2,21	0,11
Total	100,00	100,00

Source: calculs réalisés sur la base de (ONS, 2022, p. 31)

6- Bibliographique:

- APS. (2023, 10 6). *Aquaculture Chlef: leadership national et renforcement de la sécurité alimentaire*. Consulté le 11 11, 2023, sur <https://www.aps.dz/regions/160887-aquaculture-a-chlef-leadership-national-et-renforcement-de-la-securite-alimentaire>
- APS. (2022, 10 18). *La production halieutique nationale devra augmenter à 116000 Tonnes fin 2022*. Consulté le 8 19, 2023, sur APS: <https://www.aps.dz/economie/146314-la-production-halieutique-nationale-devra-augmenter-a-116-000-tonnes-fin-2022>
- APS. (2023, 06 26). *Une nouvelle étude porte la longueur du littoral algérien 2148 Km*. Consulté le 08 20, 2023, sur Algérie Presse Service: Algérie Presse Service
- Banque Mondiale. (2022). *Production de l'aquaculture en (t) Algeria*. Consulté le 9 20, 2023, sur Banque Moniale: <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/ER.FSH.AQUA.MT?locations=DZ>
- Bouguerra, F. (2023, 4 25). *Etat des lieux de l'aquaculture en Algérie*. Consulté le 11 2, 2023, sur <https://rr-africa.woah.org/wp-content/uploads/2023/05/10-bouguerra.pdf>
- Develop Group. (2023, 1 10). Consulté le 10 30, 2023, sur Aquaculture et transformation bleue: <https://www.develop-group.net/2023/01/10/3215/>
- Economie Bleue. (s.d.). *Programme économie bleue en Algérie pêche et aquaculture*. Consulté le 9 15, 2023, sur Economie Bleue: <https://www.economiebleue.dz/>
- El-Watan. (2023, 10 11). *Aquaculture: Ouargla région pilote*. Consulté le 11 8, 2023, sur <https://elwatan-dz.com/aquaculture-ouargla-region-pilote>
- FAO. (2023, 3). *Aquaculture growth potential in Algeria*. Consulté le 9 12, 2023, sur FAO: <https://www.fao.org/3/cc4981en/cc4981en.pdf>
- FAO. (s.d.). *Introduction*. Récupéré sur FAO: <https://www.fao.org/3/w4493f/w4493f04.htm>
- FAO. (2022). *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture vers une transformation bleue*. Consulté le 08 20, 2023, sur FAO: <https://www.fao.org/3/cc0461fr/cc0461fr.pdf>
- Geoconfluences. (2023, 9). *Halieutique*. Consulté le 10 1, 2023, sur Geoconfluences: <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/halieutique>

- INSEE. (2016, 10 13). *Aquaculture*. Consulté le 09 12, 2023, sur Institut National de la Statistique et des Etudes économiques: <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1534>
- INSEE. (2020, 05 13). *Production halieutique*. Consulté le 09 09, 2023, sur Institut National de la Statistique et des études économiques: <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1588>
- OCDE. (2022). *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2022-2031*. Consulté le 8 18, 2023, sur OCDE ilibrary: <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/5c84325e-fr/index.html?itemId=/content/component/5c84325e-fr>
- ONS. (2022, 01). *Les statistiques de la pêche, Rétrospective 2010-2019*. Consulté le 08 14, 2023, sur ONS: https://www.ons.dz/IMG/pdf/peche2010_2019.pdf
- ONS. (s.d.). *Pêche*. Consulté le 9 30, 2023, sur ONS: https://www.ons.dz/IMG/pdf/PECHE_2-2.pdf
- Plan Bleu. (2018, 1). *Les notes du plan bleu*. Consulté le 9 20, 2023, sur Plan Bleu: https://planbleu.org/wp-content/uploads/2018/05/note_34_fr_web_0.pdf
- Radio Algérienne. (2022, 10 19). *Pêche et aquaculture: levée des obstacles sur 177 projets d'investissement*. Consulté le 9 30, 2023, sur Radio Algérienne: Radio Algérienne
- Villiers, C. (2022, 11 22). *Où le poisson est-il (rarement) au menu?* Consulté le 9 13, 2023, sur Statista: <https://fr.statista.com/infographie/28796/consommation-de-poisson-et-de-fruits-de-mer-par-habitant/>